

Séance du 11 août 2026

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance le onze août deux mille vingt-six à neuf heures trente-sept, à la salle exécutive Norbert-Brousseau, 2175 chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du comité exécutif Benoit Forget-Chiasson, Daniel Saindon (partiellement), Mélanie Sicotte et Anne-Marie Tremblay, formant quorum sous la présidence du vice-président Olivier Biron.

Est absent : le président du comité exécutif Steven Blaney.

Assistent à la séance : David Boudreault, directeur général adjoint – Planification intégrée du territoire, Dominic Deslauriers, directeur général (partiellement), Annie Gaudreault, directrice générale adjointe – Services à la communauté et intelligence d'affaires, Richard Côté, Directeur adjoint du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, greffière.

CE3295

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 11 août 2026.

CE3296

Approbation du procès-verbal de la séance du 31 juillet 2026 du comité exécutif

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance du 31 juillet 2026 du comité exécutif, avec modification par le remplacement des alinéas relatifs aux présences et absences des membres du comité exécutif lors de cette séance, par les suivants :

« Sont présents : les membres du comité exécutif Olivier Biron, Benoit Forget-Chiasson et Anne-Marie Tremblay formant quorum sous la présidence du président Steven Blaney.

Sont absents : les membres du comité exécutif Daniel Saindon et Mélanie Sicotte. »

CE3297

Dépôt du procès-verbal de la réunion du comité de toponymie tenue le 25 juin 2026 et demande d'orientation

Document d'aide à la décision [URBA-CUMB-2026-020](#)

Le procès-verbal de la réunion du comité consultatif de toponymie tenue le 25 juin 2026 est déposé, à titre d'information et de reddition de compte.

Il est résolu d'émettre une orientation favorable à la recommandation majoritaire proposée par les membres du comité de toponymie et formulée à ce procès-verbal.

CE3298

Dépôt du rapport de la séance de la commission de la planification intégrée du territoire tenue le 22 juin 2026

Document d'aide à la décision [URBA-SAT-2026-086](#)

Le rapport de la séance de la commission de la planification intégrée du territoire tenue le 22 juin 2026, joint au sommaire décisionnel URBA-SAT-2026-086, est déposé, à titre de reddition de compte et d'information.

CE3299

Dépôt des rapports des assemblées publiques de consultation tenues par la commission de la planification intégrée du territoire les 2, 7 et 8 juillet 2026

Document d'aide à la décision [URBA-SAT-2026-087](#)

Les rapports des assemblées publiques de consultation tenues par la commission de la planification intégrée du territoire les 2, 7 et 8 juillet 2026, joints au sommaire décisionnel URBA-SAT-2026-087, sont déposés, à titre de reddition de compte et d'information.

CE3300

Dépôt de listes des embauches de cadres civils et des nominations de cadres civils pour la période du 1^{er} avril au 30 juin 2026

Document d'aide à la décision [DG-2026-032](#)

Les listes des embauches et des nominations de cadres civils, pour la période du 1^{er} avril au 30 juin 2026, jointes au sommaire décisionnel DG-2026-032, sont déposées, à titre de reddition de compte et d'information.

CE3301

Affectation de la réserve financière pour les salaires des assignations temporaires du 1^{er} janvier au 30 juin 2026

Document d'aide à la décision [FIN-2026-038](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'affecter un montant de 495 794 \$, provenant de la réserve financière pour les salaires des assignations temporaires pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2026, aux postes de dépenses et en fonction des montants indiqués au sommaire décisionnel FIN-2026-038.

CE3302

Attribution du contrat relatif aux services professionnels en évaluation immobilière

Document d'aide à la décision [APGI-APP-2026-083](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat relatif aux services professionnels en évaluation immobilière (appel d'offres 2026-55-90), à DeRico experts-conseils s.e.n.c., pour une dépense estimée à 232 500 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de deux ans, conformément au devis et à sa soumission.

CE3303

Attribution du contrat relatif aux travaux de reconstruction du poste de pompage PP-3 (secteur Saint-Étienne-de-Lauzon) et décret de travaux

Document d'aide à la décision [APGI-APP-2026-085](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat relatif aux travaux de reconstruction du poste de pompage PP-3 (secteur Saint-Étienne-de-Lauzon) (appel d'offres 2026-50-84), à Les excavations Lafontaine inc., pour une dépense estimée à 2 878 339,23 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

CE3304

Aide financière à la SPA Ville de Lévis

Document d'aide à la décision [DEV-2026-039](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière non remboursable au montant maximum de 25 000 \$ à SPA Ville de Lévis, dans le cadre du programme de vitalité territoriale, pour l'acquisition de modules et le développement du logiciel *Pattes secours*, précisée au sommaire décisionnel DEV-2026-039.

CE3305

Aide financière à l'Association des personnes handicapées de Lévis inc.

Document d'aide à la décision [DEV-2026-041](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder une aide financière au montant maximum de 150 000 \$ à l'Association des personnes handicapées de Lévis inc., pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne et dans la réalisation de son projet d'agrandissement et de rénovation, incluant le traitement du solde de 25 %, soit 37 500 \$, à même l'enveloppe du programme de vitalité territoriale, précisée au sommaire décisionnel DEV-2026-041.

CE3306

Autorisation de la tenue d'évènements pour les mois de septembre et d'octobre 2026 et conclusion d'ententes à intervenir avec Leucan et l'Association régionale du sport étudiant de Québec et de Chaudière-Appalaches

Document d'aide à la décision [DEV-2026-042](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser la conclusion d'une entente concernant l'octroi d'une aide technique et logistique à intervenir avec Leucan, dans le cadre de *Promenade en camion, édition 2026*, et d'autoriser le Directeur du développement économique et de la promotion à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Il est enfin résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser la conclusion d'une entente concernant l'octroi d'une aide technique et logistique à intervenir avec l'Association régionale du sport étudiant de Québec et de Chaudière-Appalaches dans le cadre du *Championnat régional de cross-country, édition*

2026, et d'autoriser le Directeur du développement économique et de la promotion à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE3307

Aide financière à la Chambre de commerce et d'industrie du grand Lévis

Document d'aide à la décision [DEV-2026-043](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière au montant maximum de 25 000 \$ à la Chambre de commerce et d'industrie du grand Lévis, dans le cadre du programme de vitalité territoriale, pour la mise en place du projet d'alliance économique Lévis-Québec, précisée au sommaire décisionnel DEV-2026-043.

CE3308

Appui à la résolution 2026-06-1254 adoptée par l'Association des organismes municipaux en gestion des matières résiduelles, concernant les enjeux liés à la récupération de produits visés par le *Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises*

Document d'aide à la décision [ENV-2026-016](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'appuyer la résolution 2026-06-1254 adoptée le 5 juin 2026 par l'Association des organismes municipaux en gestion des matières résiduelles, afin de demander au gouvernement du Québec des ajustements au *Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises*, visant une prise en charge complète et équitable des coûts municipaux liés aux produits sous la responsabilité élargie des productrices et des producteurs.

CE3309

Demande d'aide financière au *Programme de financement d'infrastructure en eau pour la réalisation d'habitation* (FIERH), approbation des conditions d'octroi de l'aide financière relative à l'augmentation de capacité du site de traitement des eaux usées du secteur Saint-Nicolas et désignation d'un représentant de la Ville

Document d'aide à la décision [GEN-GAPP-2026-004](#)

ATTENDU QUE la Ville a pris connaissance du *Guide relatif aux modalités du programme de financement d'infrastructures en eau pour la réalisation d'habitations* (FIERH) ;

ATTENDU QUE la Ville s'est renseignée, au besoin, auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et elle comprend les modalités du programme qui s'appliquent à elle ;

En conséquence,

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de présenter une demande d'aide financière au *Programme de financement d'infrastructure en eau pour la réalisation d'habitation* (FIERH) par le biais du service en ligne du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'entériner et de décréter que :

- la Ville s'engage à respecter les modalités du *Guide relatif aux modalités du programme de financement d'infrastructures en eau pour la réalisation d'habitations* (FIERH) qui s'appliquent à elle;
- la Ville est autorisée à déposer cette demande d'aide financière pour le projet (numéro 20954) relatif à l'augmentation de la capacité du site de traitement des eaux usées du secteur Saint-Nicolas;
- la Ville assumera tous les coûts non admissibles associés à son projet, incluant tout dépassement de coûts;
- la Ville paiera sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus, le cas échéant.

Il est enfin résolu de recommander au conseil de la Ville de désigner le Directeur du génie à titre de représentant de la Ville à l'égard de cette demande d'aide financière et de l'autoriser en conséquence à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE3310

Demande d'aide financière au *Programme de financement d'infrastructure en eau pour la réalisation d'habitation* (FIERH), approbation des conditions d'octroi de l'aide financière relative à l'augmentation de capacité du site de traitement des eaux usées Desjardins et désignation d'un représentant de la Ville

Document d'aide à la décision [GEN-GAPP-2026-005](#)

ATTENDU QUE la Ville a pris connaissance du *Guide relatif aux modalités du programme de financement d'infrastructures en eau pour la réalisation d'habitations* (FIERH) ;

ATTENDU QUE la Ville s'est renseignée, au besoin, auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et elle comprend les modalités du programme qui s'appliquent à elle ;

En conséquence,

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de présenter une demande d'aide financière au *Programme de financement d'infrastructure en eau pour la réalisation d'habitation* (FIERH) par le biais du service en ligne du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'entériner et de décréter que :

- la Ville s'engage à respecter les modalités du *Guide relatif aux modalités du programme de financement d'infrastructures en eau pour la réalisation d'habitations* (FIERH) qui s'appliquent à elle;
- la Ville est autorisée à déposer cette demande d'aide financière pour le projet (numéros 20704 et 20801) relatif à l'augmentation de capacité du site de traitement des eaux usées Desjardins;
- la Ville assumera tous les coûts non admissibles associés à son projet, incluant tout dépassement de coûts;
- la Ville paiera sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus, le cas échéant.

Il est enfin résolu de recommander au conseil de la Ville de désigner le Directeur du génie à titre de représentant de la Ville à l'égard de cette demande d'aide financière et de l'autoriser en conséquence à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE3311

Installation de panneaux d'arrêt obligatoire sur le réseau municipal (secteurs Lévis et Pintendre)

Document d'aide à la décision [TMD-2026-026](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de décréter l'installation de panneaux d'arrêt aux endroits suivants :

- 683° sur la route Monseigneur-Bourget, à l'intersection du chemin Ville-Marie en direction nord et sud;
- 684° sur le chemin Ville-Marie, à l'intersection de la route Monseigneur-Bourget, en direction est et ouest;
- 685° sur la rue des Commandeurs, à l'intersection de la rue Saint-Omer;
- 686° sur la rue Saint-Omer, à l'intersection de la rue des Commandeurs, en direction nord et sud;
- 687° sur le boulevard Étienne-Dallaire à l'intersection des rues Chateaubriand et Flaubert, en direction est et ouest;
- 688° sur la rue Chateaubriand, à l'intersection du boulevard Étienne-Dallaire, en direction sud;
- 689° sur la rue Flaubert, à l'intersection du boulevard Étienne-Dallaire, en direction nord;
- 690° sur le boulevard Étienne-Dallaire, à l'intersection de la rue Lamartine, en direction est et ouest;
- 691° sur la rue Lamartine, à l'intersection du boulevard Étienne-Dallaire, en direction nord et sud;
- 692° sur le boulevard Étienne-Dallaire, à l'intersection de la rue Charles-Rodrigue en direction ouest;
- 693° sur la rue Charles-Rodrigue, à l'intersection du boulevard Étienne-Dallaire, en direction nord et sud.

Il est enfin résolu de recommander au conseil de la Ville de décréter le retrait de panneaux d'arrêt aux endroits suivants :

- 31° sur la rue Lamartine à l'intersection de la rue Ronsard, en direction nord et sud;
 - 32° sur la rue Lamartine à l'intersection de la rue Rabelais, en direction nord et sud.
-

CE3312

Attribution du contrat relatif à la fourniture des équipements d'entreposage et approvisionnement en oxygène liquide pour les usines de production d'eau potable Desjardins et du secteur Charny

Document d'aide à la décision [APGI-APP-2026-078](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat relatif à la fourniture des équipements d'entreposage et approvisionnement en oxygène liquide pour les usines de production d'eau potable Desjardins et du secteur Charny (appel d'offres

2026-50-89), à Messer Canada inc., pour une dépense estimée à 621 000 \$, avant TPS et TVQ, en plus des ajustements prévus au contrat, pour une durée de cinq ans, conformément au devis et à sa soumission.

CE3313

Demande de crédits additionnels pour la vente de gré à gré de biens mobiliers Document d'aide à la décision [APGI-APP-2026-079](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser les crédits additionnels au montant de 3 824 \$, mentionnés au sommaire décisionnel APGI-APP-2026-079, ce montant correspondant à une partie des revenus de la vente de gré à gré de biens mobiliers.

CE3314

Attribution du contrat relatif aux services professionnels en évaluation foncière pour les immeubles non résidentiels Document d'aide à la décision [APGI-APP-2026-080](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer le contrat de services professionnels en évaluation foncière pour les immeubles non résidentiels (contrat 2026-80-82), à FQM services, coopérative de solidarité, pour une dépense estimée à 2 637 452,53 \$, avant TPS et TVQ, en plus des ajustements prévus au contrat, pour une durée de cinq ans, conformément à l'entente jointe au sommaire décisionnel APGI-APP-2026-080, et d'autoriser le maire et la greffière à signer cette entente et tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE3315

Recommandations formulées par le comité de mesures différentes relatives à l'immeuble situé au 526, rue Fitzgerald Document d'aide à la décision [INC-2026-012](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'entériner les mesures différentes proposées par le comité des mesures différentes relatives à l'immeuble situé au 526, rue Fitzgerald, afin de permettre la poursuite des démarches avec le propriétaire et la régularisation du dossier, conformément aux règles établies par le mandat du comité des mesures différentes et aux dispositions du *Règlement RV-2014-13-34 concernant la prévention des incendies*.

CE3316

Attribution du contrat relatif à la fourniture et la livraison de pierre concassée Document d'aide à la décision [APGI-APP-2026-084](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat relatif à la fourniture et la livraison de pierre concassée (appel d'offres 2026-50-96), à Sablière nord-sud inc., pour une dépense estimée à 1 860 555 \$, avant TPS et TVQ, en plus des ajustements prévus au contrat, pour une durée de cinq ans, conformément au devis et à sa soumission.

CE3317

Demande de crédits additionnels pour les postes recouvrables

Document d'aide à la décision [DEI-2026-009](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser les crédits additionnels au montant maximum de 1 000 000 \$, aux postes de revenus et de dépenses mentionnés au sommaire décisionnel DEI-2026-009, ce montant servant à couvrir les demandes liées à des dépenses recouvrables dans le cadre des branchements de services, conformément au règlement de tarification en vigueur.

Le membre du comité exécutif Daniel Saindon quitte son siège et la séance.

Les membres du comité exécutif abordent divers sujets.

Le membre du comité exécutif Daniel Saindon reprend son siège.

CE3318

Avenant numéro 1 à l'entente régissant le partage des installations scolaires et municipales à intervenir avec le Centre de services scolaire des navigateurs

Document d'aide à la décision [DVC-BIB-2026-003](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'avenant numéro 1 à l'entente régissant le partage des installations scolaires et municipales à intervenir avec le Centre de services scolaires des navigateurs, joint au sommaire décisionnel DVC-BIB-2026-003, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE3319

Adoption du plan d'action en immigration 2027-2029, dépôt d'une demande dans le cadre du *Programme d'appui aux collectivités* du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration et désignation d'une représentante de la Ville

Document d'aide à la décision [DVC-DSC-2026-013](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- d'approuver le plan d'action en immigration 2027-2029, joint au sommaire décisionnel DVC-DSC-2026-013;
- d'autoriser le dépôt d'une demande globale de 346 000 \$ dans le cadre de l'appel de projets se terminant le 4 septembre 2026, pour les années 2027 à 2029, dont 50 % du montant (173 000 \$) est assumé par la Ville, dans le cadre du Programme d'aide financière aux collectivités du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration et, par le fait même, bénéficier d'une subvention équivalente de 173 000 \$ pour poursuivre les

actions en matière d'attraction, d'accueil et d'inclusion des personnes immigrantes à Lévis ; tel que mentionné dans le sommaire décisionnel DVC-DSC-2026-013;

- de désigner la Cheffe du service de développement social et communautaire de la Direction de la vie communautaire à titre de représentante de la Ville et de l'autoriser en conséquence à signer les documents relatifs au dépôt de la demande et à assurer tous les autres suivis administratifs requis auprès du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration;
- d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE3320

Appui à la Corporation de développement communautaire de Lévis relatif à une demande de subvention dans le cadre de l'initiative de la *Croissance de la canopée des collectivités canadiennes* de la Fédération canadienne des municipalités

Document d'aide à la décision [DVC-DSC-2026-016](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'appuyer la Corporation de développement communautaire de Lévis à déposer une demande de subvention pour le projet de plantation d'îlots nourriciers en façade, dans le cadre de l'initiative de la *Croissance de la canopée des collectivités canadiennes* de la Fédération canadienne des municipalités, pour le verdissement du territoire de la ville.

CE3321

Aide financière au bénéfice d'organismes de la communauté

Document d'aide à la décision [DVC-SPO-2026-008](#)

Il est résolu d'accorder l'aide financière à des organismes de la communauté, indiquée au sommaire décisionnel DVC-SPO-2026-008, pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne.

CE3322

Protocole d'entente relatif à la vente d'espaces publicitaires à l'aréna André-Lacroix à intervenir avec le Club de hockey junior AA de Lévis

Document d'aide à la décision [DVC-SPO-2026-009](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure le protocole d'entente relatif à la vente d'espaces publicitaires à l'aréna André-Lacroix à intervenir avec le Club de hockey junior AA de Lévis, joint au sommaire décisionnel DVC-SPO-2026-009, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution

CE3323

Avis de motion du Règlement RV3626 décrétant des emprunts pour financer les dépenses relatives à l'acquisition de véhicules incendie et dépôt du projet de règlement

Document d'aide à la décision [DEI-2026-012-R-1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de donner un avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance, le Règlement RV3626 décrétant des emprunts pour financer les dépenses relatives à l'acquisition de véhicules incendie et de déposer le projet de règlement, joint au sommaire décisionnel DEI-2026-012-R-1.

Ce règlement a pour objet de décréter un emprunt n'excédant pas la somme de 246 750 \$, d'un terme de cinq ans, dans le but d'effectuer des dépenses pour l'acquisition de véhicules légers et un emprunt n'excédant pas la somme de 12 013 050 \$, d'un terme de dix ans, dans le but d'effectuer des dépenses pour l'acquisition de véhicules incendie.

CE3324

Adoption du Règlement RV3626 décrétant des emprunts pour financer les dépenses relatives à l'acquisition de véhicules incendie

Document d'aide à la décision [DEI-2026-012-R-1](#)

À une séance subséquente de l'avis de motion et du dépôt de projet de règlement et au plus tôt le deuxième jour suivant la tenue de celle-ci, il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV3626 décrétant des emprunts pour financer les dépenses relatives à l'acquisition de véhicules incendie, joint au sommaire décisionnel DEI-2026-012-R-1.

Il est enfin résolu de recommander au conseil de la Ville de se prévaloir du pouvoir prévu au premier alinéa de l'article 544 de la *Loi sur les cités et villes* pour ce règlement d'emprunt.

CE3325

Avis de motion du Règlement RV3627 modifiant le règlement RV-2022-22-50 sur la circulation, la vitesse et le stationnement et dépôt du projet de règlement

Document d'aide à la décision [TMD-2026-030](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de donner un avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance, le Règlement RV3627 modifiant le règlement RV-2022-22-50 sur la circulation, la vitesse et le stationnement et de déposer le projet de règlement, joint au sommaire décisionnel TMD-2026-030.

Ce règlement a pour objet de régir la circulation, la vitesse et le stationnement sur une partie du chemin Ville-Marie, du boulevard Étienne-Dallaire, des rues Blériot, Berlioz, de Coutances, Saint-Eugène et A. Lambert.

CE3326

Adoption du Règlement RV3627 modifiant le règlement RV-2022-22-50 sur la circulation, la vitesse et le stationnement

Document d'aide à la décision [TMD-2026-030](#)

À une séance subséquente de l'avis de motion et du dépôt de projet de règlement et au plus tôt le deuxième jour suivant la tenue de celle-ci, il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV3627 modifiant le règlement RV-2022-22-50 sur la circulation, la vitesse et le stationnement, joint au sommaire décisionnel TMD-2026-030.

CE3327

Adoption du Règlement RV3619 relatif à la démolition d'immeuble

Document d'aide à la décision [URBA-CUMB-2026-021](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement 3619 relatif à la démolition d'immeuble, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV3509, joint au sommaire décisionnel URBA-CUMB-2026-021.

CE3328

Adoption du Second projet de règlement RV3620 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone A1805 à même une partie de la zone H1974, avenue Saint-Augustin, secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville)

Document d'aide à la décision [URBA-SAT-2026-024](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Second projet de règlement RV3620 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV3511, joint au sommaire décisionnel URBA-SAT-2026-024.

CE3329

Adoption du Second projet de règlement RV3621 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone H1974 à même une partie de la zone A1805, avenue Saint-Augustin, secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville)

Document d'aide à la décision [URBA-SAT-2026-080](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Second projet de règlement RV3621 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV3513, joint au sommaire décisionnel URBA-SAT-2026-080.

CE3330

Levée de la séance

La séance est levée à 13 h.

Olivier Biron, vice-président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif